[Courriel qui sera envoyé par les intervenants à leur réseau]

Objet : Qu’est-ce qu’un Canada accessible pour vous?

*Des séances de consultation en personne ont lieu dans les collectivités de l’ensemble du Canada afin d’orienter l’élaboration de la loi prévue sur l’accessibilité.*

Beaucoup de Canadiens ayant une incapacité ou des limitations fonctionnelles rencontrent des obstacles à l’accessibilité dans leur collectivité et dans les milieux de travail. C’est pourquoi le gouvernement du Canada a lancé un processus de consultation qui orientera l’élaboration d’une loi prévue sur l’accessibilité. En nous donnant vos commentaires concernent ce processus de consultation, vous nous permettrez d’en assurer le succès.

C’est l’occasion de vous exprimer! Donnez votre opinion sur les questions suivantes :

* Que pensez-vous de l’objectif général et de l’approche globale de la loi?
* Qui la loi devrait-elle viser?
* De quels problèmes et obstacles liés à l’accessibilité la loi devrait-elle traiter?
* Comment peut-on assurer la surveillance et l’application de la loi?
* Quelles autres mesures le gouvernement du Canada pourrait-il mettre en place pour améliorer l’accessibilité?

Tous les Canadiens sont invités à participer au processus de consultation, que ce soit en assistant à une séance publique en personne dans leur région ou en répondant au sondage en ligne. Ils peuvent également s’abonner au compte Twitter @GCAccessible, consulter la page Canada Accessible sur Facebook et suivre le mot-clic #CanadaAccessible.

Une séance de consultation en personne est prévue le [jour] [mois] à [adresse]. Pour obtenir la liste complète des lieux et des dates des séances en personne, veuillez consulter le site [Canada.ca/Canada-Accessible](http://www.edsc.gc.ca/fr/consultations/invalidite/legislation/index.page?&_ga=1.38832803.1861861060.1423143358). Si vous n’êtes pas en mesure d’assister à une séance de consultation en personne, vous pouvez tout de même participer au processus en [répondant au sondage en ligne](https://hrsdc-rhdcc.sondages-surveys.ca/s/Accessibility_accessibilite_TXT/?l=fr). Le processus de consultation se déroulera jusqu’en février 2017.

Si vous souhaitez vous inscrire à l’avance pour participer à une session en personne ou encore pour nous avertir si vous avez des besoins en matière d’accessibilité, veuillez communiquer avec le Bureau de la condition des personnes handicapées :

Téléphone : 1-844-836-8126  
ATS : 819-934-6649  
Télécopieur : 819-953-4797  
Courriel : [canada-accessible@rhdcc.gc.ca](mailto:canada-accessible@rhdcc.gc.ca)  
Adresse postale : Consultation – Loi fédérale sur l’accessibilité  
 a/s du Bureau de la condition des personnes handicapées   
 Emploi et Développement social Canada   
 105, rue de l’Hôtel-de-Ville, 1er étage, sac 62   
 Gatineau (Québec) K1A 0J9

Veuillez envoyer ce message aux membres et aux partenaires de votre réseau pour qu’ils puissent participer aux consultations.

Ensemble, nous changerons les choses!